



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°7 – 27 mars 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

BLÉ TENDRE D'HIVER

Stades : 72 % à Epi 1 cm – 25 % à 1 nœud.

Maladie : Peu de signalements de piétin verse.

Rouille jaune : Présence signalée dans 2 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.

Septoriose : Présence sur F3 du moment dans les parcelles au stade 2 nœuds sans atteindre le seuil.

Piétin verse : Pas d'évolution – faible présence en-deçà du seuil indicatif de risque.

ORGE D'HIVER

Stades : 64 % à Epi 1 cm – 27 % à 1 nœud.

Maladies :

- Rouille naine/ Rhynchosporiose/ Helminthosporiose : Présence signalée – faible pression.
- Oïdium : Bon état sanitaire.

COLZA

Stade : Stade E majoritaire (BBCH 57 : boutons séparés). Premières fleurs observées, respecter la réglementation Abeilles – Pollinisateurs.

Charançon de la tige du colza : Fin du risque.

Méligèthes : Infestations localement significatives, observer les parcelles.

Sclérotinia : Le risque n'a pas débuté.



→ La note Arrêté Abeilles-Pollinisateurs est disponible [ici](#).

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observations.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Parcelles observées cette semaine :

61 BTH, 44 OH, 67 Colza.



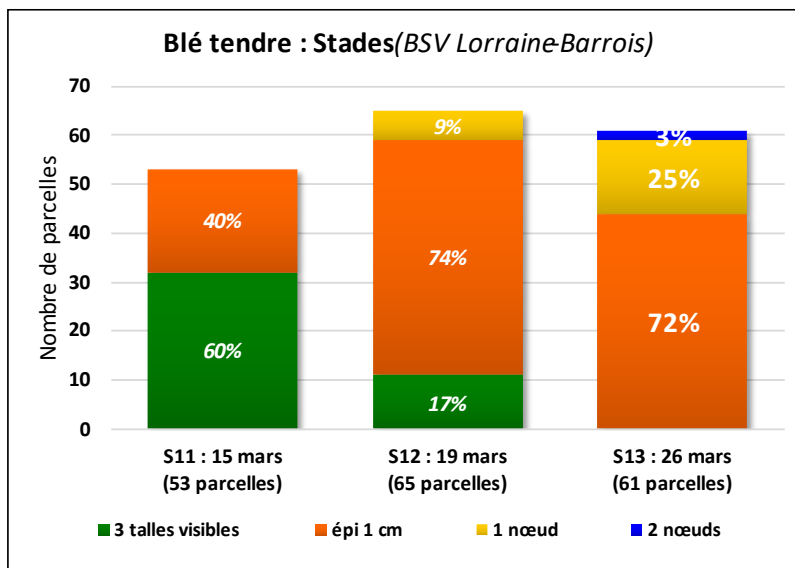
Prévisions météo à 7 jours :

JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 31	LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03
5° / 12°	8° / 13°	9° / 18°	7° / 20°	10° / 18°	8° / 16°	8° / 16°
↙ 30 km/h	↙ 20 km/h	↙ 15 km/h	▲ 20 km/h	↙ 25 km/h	↘ 25 km/h	↙ 20 km/h
65 km/h	55 km/h	45 km/h		55 km/h	55 km/h	45 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 26/03/2024 à 14h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques



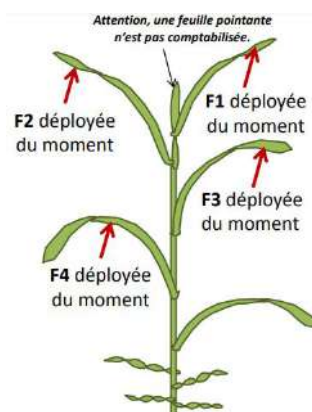
Cette semaine, sur les 61 parcelles de blé tendre d'hiver observées sur le réseau Lorraine-Barrois, 72 % des parcelles sont au stade épi 1 cm (BBCH 30), 25 % à 1 nœud (BBCH 31) et 3 % à 2 nœuds (BBCH 32). Le stade épi 1 cm marque la fin de l'émission des talles et le début d'une croissance active des tiges et épis.

Montaison

Une fois la montaison enclenchée, la progression de l'épi dans la tige est en lien direct avec les températures. Le stade 1^{er} nœud est atteint lorsqu'un blé a reçu depuis le stade épi environ 150°C base 0, à noter que 120°C suffisent pour une orge.

Le stade 1 nœud est observé lorsque la longueur entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi est entre 3 et 5 cm et le 1 nœud est visible. Dans la continuité, le stade 2 nœuds est atteint lorsque l'épi est entre 6 cm (pour les variétés à tige courte tolérante à la verse) et 12 cm (variétés très sensibles à la verse) du plateau de tallage.

➤ Rappel sur le positionnement des feuilles sur les céréales



La position des F1, F2 et F3 **du moment** est indiquée dans le schéma ci-contre, une feuille est observée si elle est déployée.

On parle de F1, F2, F3 "du moment" par distinction avec les futures feuilles "définitives" qui restent encore à sortir.

Au stade 1^{er} nœud, il reste encore 3 feuilles à venir : la F1 du moment restera comme F4 définitive lorsque toutes les feuilles seront présentes.

2 Maladies

➤ Rouilles :

Ces maladies sont exigeantes en chaleur et en humidité. Elles ont pu certes profiter de la pluviométrie mais ont par ailleurs été fortement freinées par les températures fraîches.

Rouille brune (à surveiller à partir de 2 nœuds) : pustules brunes disposées aléatoirement plutôt sur la face supérieure.

Rouille jaune (à surveiller dès 1 nœud) : pustules jaunes pulvérulentes alignées le long des nervures.

➤ Rouille jaune : présence signalée dans 2 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque

La rouille jaune est une maladie se développant très rapidement dans la parcelle. À épi 1 cm, la présence de foyers définit le seuil indicatif de risque et à partir de 1 nœud, c'est la présence des premières pustules sur les feuilles. Dans les 32 parcelles observées, la présence de rouille jaune est signalée dans 2 parcelles (variétés Chevignon) sans atteindre le seuil (3 % sur F3).

➤ Rouille brune : attendre le stade 2 nœuds pour estimer la pression de la maladie – pas de présence signalée

Sur les 2 parcelles au stade 2 nœuds, aucune observation ne présente des symptômes de rouille brune.

➤ Septoriose : présence sur F3 du moment dans les parcelles au stade 2 nœuds sans atteindre le seuil

Sur les 2 parcelles au stade 2 nœuds, la présence de septoriose est signalée sur F3 du moment sans atteindre le seuil indicatif de risque. Le pourcentage de feuilles atteinte varie de 2 à 5 %. Consultez le guide méthodes alternatives et prophylaxie Grand Est : [CAP Septoriose blé \(chambre-agriculture.fr\)](http://CAP_Septoriose_blé_(chambre-agriculture.fr))

➤ Piétin verse : pas d'évolution – faible présence en-deçà du seuil de risque

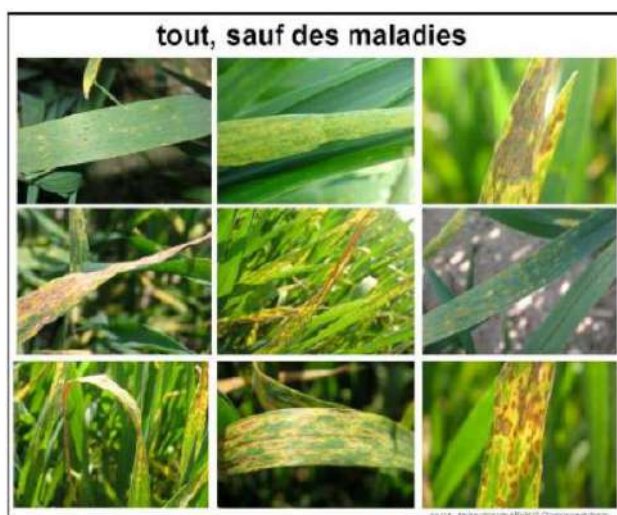
Sur les 39 parcelles observées cette semaine aux stades épi 1cm/1 nœud, 6 d'entre elles présentent des symptômes de piétin verse (Chevignon/Celebrity) à un niveau de 5,5 % de tiges atteintes en moyenne (maximum 10 %). Ces parcelles sont donc bien en-deçà du seuil indicatif de risque. (cf. [BSV n°6](#))

➤ Oïdium : aucune présence signalée

La maladie est à observer à partir du stade épi 1 cm, uniquement sur les feuilles (et non sur les tiges). Les symptômes s'expriment par un feutrage blanc. Sur les 28 parcelles observées, aucune présence d'oïdium n'a été signalée.

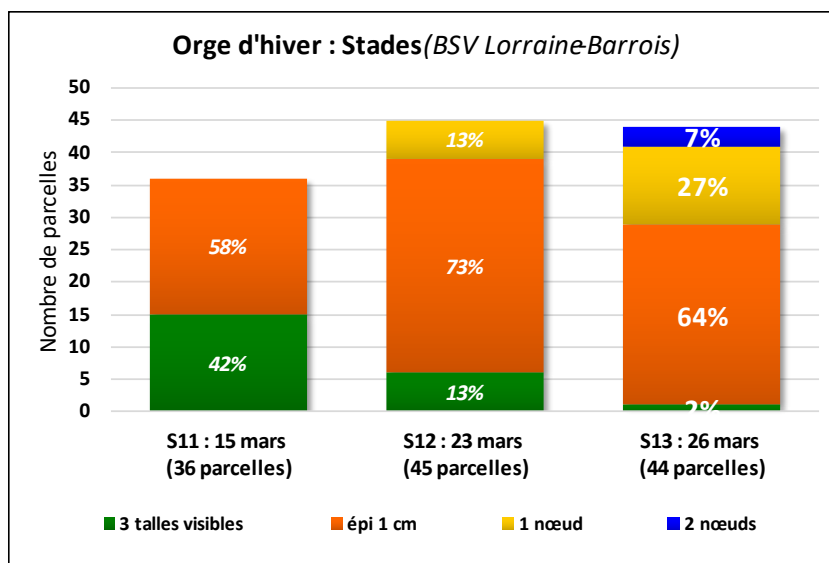
➤ Taches physiologiques

Présence dans 6 parcelles du réseau. Les conditions climatiques subies ces derniers mois par les céréales peuvent provoquer l'apparition de taches jaunes à brunes et de formes très variées. Il s'agit d'une réaction de stress des plantes et non de maladies fongiques.





1 Stades phénologiques



Cette semaine, sur les 44 parcelles d'orge d'hiver observées au sein du réseau, 2 % sont au stade 3 talles visibles (BBCH 29), 64 % à épi 1cm (BBCH 30), 27 % à 1 nœud (BBCH 31) et 7 % à 2 Nœuds (BBCH 32).

2 Rouille naine : présence dans quelques parcelles sans atteindre le seuil

a. Observations

Observation réseau BSV : Sur les 14 parcelles observées cette semaine au stade 1-2 nœuds, la rouille naine est présente sur 10 d'entre elles (en moyenne 3%) et 10 % pour une parcelle de variété Dementiel – moyennement sensible.

Cette maladie se caractérise par la présence de pustules de couleur jaune orangé réparties de manière aléatoire sur les feuilles. Un halo jaune entoure les pustules. Ces dernières sont majoritairement localisées sur la face supérieure des feuilles. En cas d'attaque précoce, les feuilles de la base sont les premières touchées. La répartition des symptômes est homogène dans la parcelle (en lien avec une dissémination qui se fait par le vent).



Rouille naine sur feuille d'orge (ARVALIS)

b. Seuil indicatif de risque

Les seuils indicatifs de risque sont à partir de 1 nœud :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes
- Autres variétés : plus de 50 % de feuilles atteintes.

Echelle 2021-2022 de résistance variétale des orges d'hiver à la rouille naine :



c. Analyse de risque

Etant donné son caractère explosif, il conviendra de suivre son évolution sur les parcelles actuellement touchées et sur variétés sensibles. Les températures fraîches ne sont pas favorables à son développement.



d. Gestion alternative du risque

La rouille naine est un champignon qui apprécie les températures élevées (on la compare souvent à la rouille brune du blé). Cette maladie s'observe pour cette raison généralement en fin de cycle. La dissémination des spores est assurée par le vent. Des températures douces permettent ensuite au champignon de se multiplier (plusieurs cycles à urédospores peuvent se succéder). La tolérance variétale est un levier majeur dans la gestion du risque.

3 Rhynchosporiose : présence dans quelques parcelles sans atteindre le seuil

a. Observations

La rhynchosporiose se caractérise par des taches irrégulières, à centre clair et à périphérie brun foncé, sans points noirs (pycnides) sur feuille et ligule. Les symptômes sont caractéristiques et il y a peu de confusions possibles avec d'autres maladies.

Sa nuisibilité ne doit pas être sous-estimée, sa présence sur ligule notamment peut entraîner la mort prématurée de toute la feuille.



Taches de rhynchosporiose sur feuilles et ligules d'orge (ARVALIS)

Sur les 14 parcelles observées au stade 1-2 nœuds, la rhynchosporiose est signalée dans 8 parcelles au stade 1 nœud principalement sur F3 du moment (3 %). Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

b. Seuil indicatif de risque

La maladie s'observe à partir de 1 nœud jusque sortie des barbes. Le seuil indicatif de risque est dépendant de la variété et de la fréquence des pluies.

- **Variété sensible** : 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud.
- **Variétés moyennement ou peu sensibles** : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud.

Les % indiqués tiennent compte de la présence de la maladie cumulée sur les 3 dernières feuilles déployées.

c. Analyse de risque

La rhynchosporiose profite du climat actuel. Les températures fraîches (2°C suffisent à sa germination et sporulation) et les pluies régulières sont deux facteurs favorables à son développement.

Son développement en montaison risque de se poursuivre dans les prochains jours au vue des conditions météorologiques (températures fraîches le matin et pluie).

Risque faible



d. Gestion alternative du risque

La sporulation et le développement des symptômes se fait par temps frais et avec des précipitations répétées. A noter qu'elle apparaît souvent en foyers. Le choix variétal est un levier majeur dans la gestion du risque.

4 Autres maladies

- **Helminthosporiose : faible présence**

La présence d'helminthosporiose est signalée dans 2 parcelles (1,5 %) (variété Kws Faro et Dementiel) sur 10 parcelles observées. Seuil indicatif de risque non atteint.

- **Oïdium : bon état sanitaire**

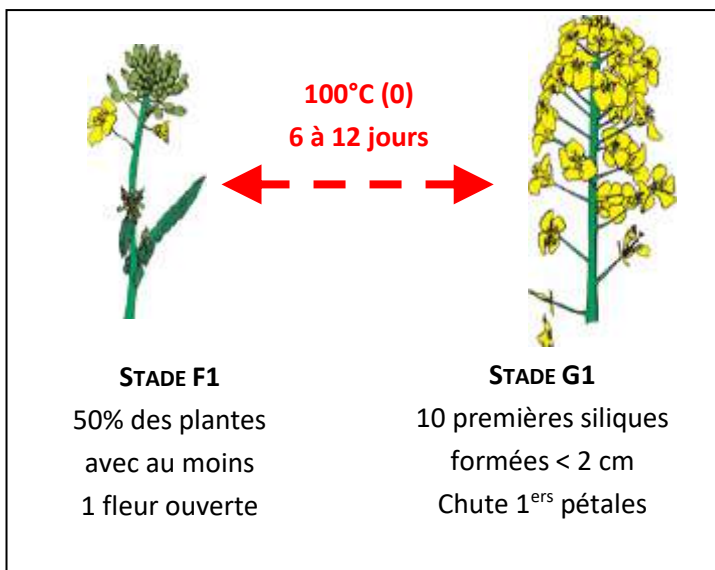
Présence dans 1 parcelle (1 %) sur 22 observées.



1 Stades phénologiques

La majorité des colzas est au stade E (BBCH 57 : boutons séparés). La floraison s’amorce avec près de 20 % des parcelles en fleurs cette semaine. Dès lors que les premières fleurs sont observées, la réglementation Abeille-Pollinisateurs s’applique. Généralement, les parcelles à F1 (BBCH 60 : premières fleurs ouvertes) atteignent le stade G1 (BBCH 65 : chute des premiers pétales) d’ici 8 à 10 jours.

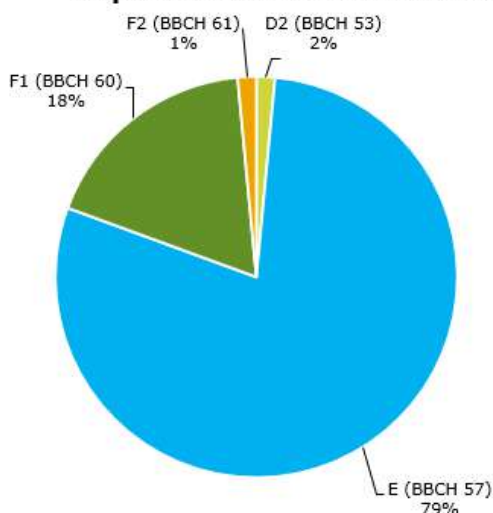
Des dégâts de grêles sont également constatés localement à la suite de l’épisode climatique de ce week-end.



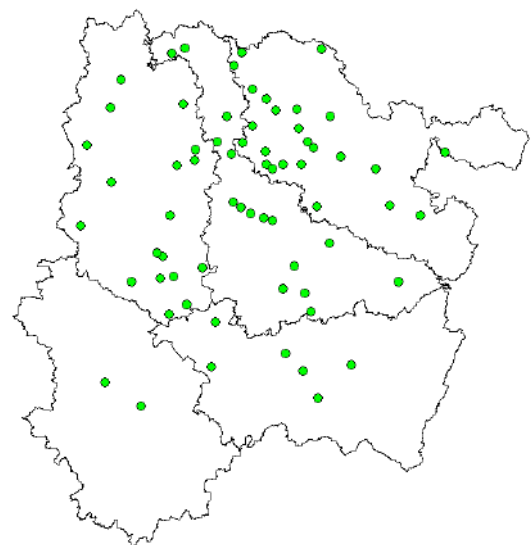
Bon à savoir : Repérer le stade F1, dont la date d'acquisition est variable d'une parcelle à l'autre (en fonction de son contexte et de la précocité de la floraison de la variété cultivée), permet d’anticiper l’apparition du stade G1, stade clé dans la lutte contre le sclerotinia.

Il faut cumuler 100 degrés jours en base 0 pour passer d’un stade à l’autre.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées

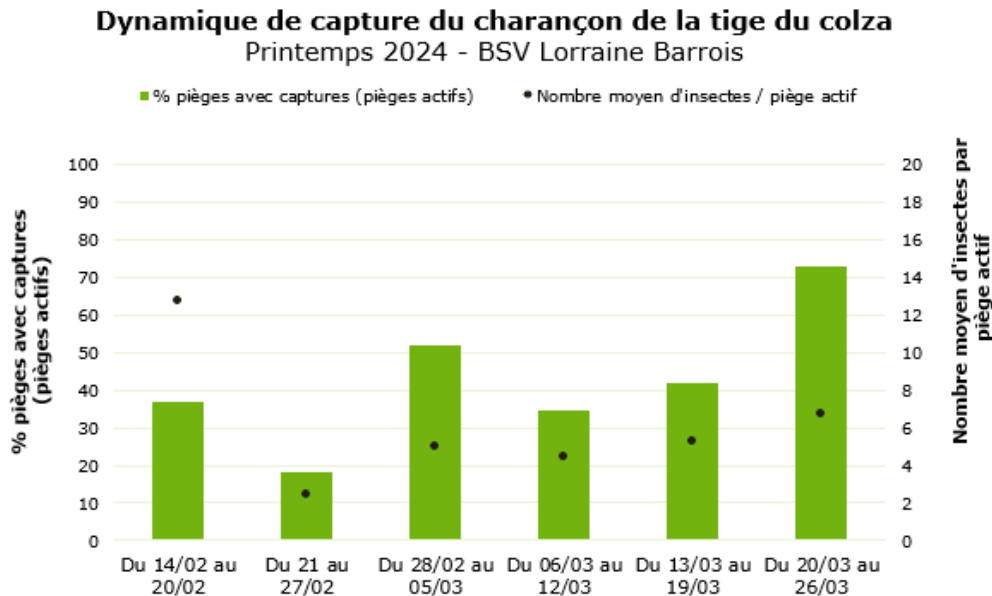


2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

Voir [BSV n°2](#) pour la description du ravageur et la méthode de piégeage.

a. Observations

Le vol continue cette semaine. L'insecte est détecté dans 73 % des pièges relevés cette semaine (25 pièges sur 34). On dénombre en moyenne 6,7 insectes par piège actif. Les femelles disséquées cette semaine ont toutes déjà pondu.



b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

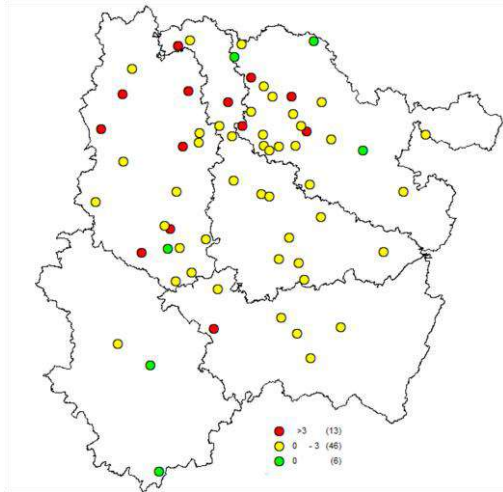
L'entrée en floraison correspond à la fin de la période de risque. Les femelles ont déjà pondu. Le risque s'est déjà concrétisé dans les situations concernées. Une évaluation des dégâts en culture sera faite dans les prochaines semaines.

3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

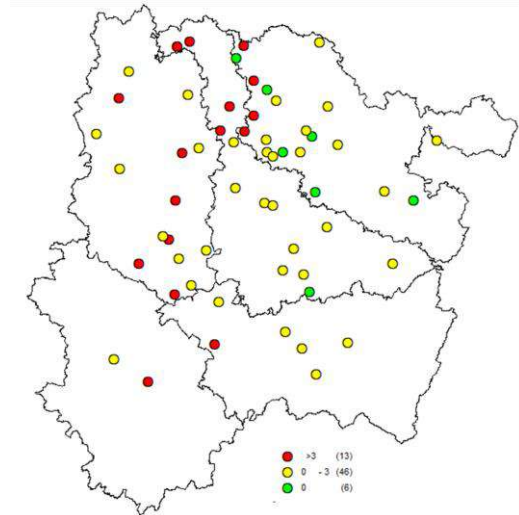
a. Observations

On retrouve ce ravageur sur plante dans près de 90 % parcelles observées (53 parcelles sur 59). Comme la semaine passée, la Meuse et le Nord du territoire sont davantage concernés par les fortes infestations (carte). En moyenne, on note 52 % de plantes porteuses et 1,82 méligèthes/plante (de 0,04 à 14 insectes/plante).

Localisation des infestations de melligèthes
du 13 au 19 mars (version corrigée)



Localisation des infestations de melligèthes
du 20 au 26 mars



Le seuil de 2 insectes par plante en moyenne est atteint dans 28 % des situations.
2 parcelles atteignent le seuil de 6 melligèthes par plante.

b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité aux melligèthes commence au stade D1 et s'étend jusqu'au stade E (boutons séparés).
Le risque se raisonne en fonction du stade de la culture, de sa capacité à compenser d'éventuelles pertes de boutons et de l'infestation du ravageur. Le tableau précise le seuil indicatif de risque pour chaque cas.

État de la culture	Stade boutons accolés (D1-BBCH50)	Stade boutons séparés (E-BBCH57)
Colza handicapé, peu vigoureux conditions peu favorables aux compensations	1 melligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 melligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 melligèthes/plante

Le dénombrement des melligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de melligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de melligèthe par plante et le pourcentage de plantes infestées. Attention, n'intégrez pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage car vous risquez de surestimer la population présente. Attention également, dès lors que des plantes sont en fleurs, la réglementation « abeille » s'applique.

c. Analyse de risque

Cette semaine, le seuil indicatif de risque au stade E pour un colza handicapé (attaque antérieure de ravageur, excès d'eau) est dépassé dans presque 30 % des situations. Le risque est moyen à fort à l'échelle régionale. La météo perturbée de ces derniers jours et l'arrivée précoce des premières fleurs devraient limiter le temps de nuisance des melligèthes.



Rappelons que l'analyse de risque à l'égard des méligèthes se réalise à l'échelle de la parcelle en prenant en compte, le stade, la vigueur du colza ainsi que le niveau d'infestation du ravageur. Le risque et la surveillance doivent se maintenir jusqu'à l'entrée en floraison.



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthriinoïde » est exposé à un risque de résistance.

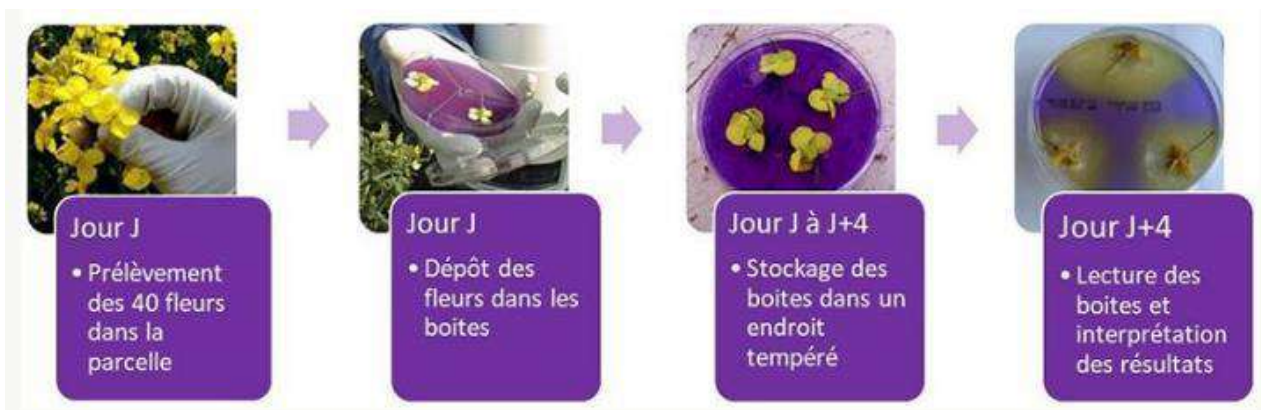
d. Gestion alternative du risque

Dans les situations où les attaques de méligèthes sont généralement modérées, l'association d'une variété haute et très précoce à floraison en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en-deçà des seuils d'intervention. Retrouver toutes les informations sur cette technique alternative dans la fiche [Méligèthes sur colza](#).

4 Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotium*)

a. Observations

Le risque sclerotinia au début de la floraison est estimé par le pourcentage de pétales contaminés par des spores de sclerotinia (le passage par les pétales est obligatoire pour le développement de la maladie). Un réseau de « kits pétales » est déployé sur la région Lorraine pour évaluer le risque. La lecture des kits pétales se fera dans la semaine suivant leur réalisation.



b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour le sclerotinia étant donné que la protection est uniquement préventive. Cependant, le niveau de risque peut être évalué en tenant compte de certains éléments :

- Le nombre de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- Les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle,
- L'utilisation d'une lutte biologique préventive,
- Les conditions climatiques humides favorables à la germination des scléroties et au maintien des pétales sur les feuilles,
- Les indicateurs de contamination des pétales par les spores du champignon (les pétales sont un vecteur indispensable de la contamination par le sclerotinia).

c. Analyse de risque

Le risque n'a pas débuté. Une analyse de risque sera faite dans les prochaines semaines avec l'interprétation des résultats des « kits pétales ».

En situation à risque, la protection contre le sclerotinia doit se faire **en amont des contaminations, idéalement au stade G1**. Le positionnement est essentiel pour assurer une protection efficace au cours de la floraison.



Pour limiter les risques d'apparition de résistance aux fongicides, veillez à alterner les modes d'action. Voir la [note commune](#) rédigée par l'Anses, INRAE et Terres Inovia en 2023 sur la gestion durable de la résistance aux fongicides utilisés contre la sclérotiniose du colza (*Sclerotinia sclerotiorum*). <https://www.r4p-inra.fr/fr/category/resistance-aux-ppp/>

d. Gestion alternative du risque



Des solutions de biocontrôle existent pour limiter l'inoculum primaire ou limiter les contaminations des pétales. Une variété à bon comportement vis-à-vis du sclérotinia est disponible sur le marché. Retrouver toutes les informations sur les moyens de lutte alternatifs et leurs combinaisons dans la fiche [Sclérotinia du colza](#).



1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abroustissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.

Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.

De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

2 Parcours d'observation de la Meuse

a. Observations

Observations réalisées semaine 11 :

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Blé	505	0,0 %
Colza	317	0,0 %
Herbe permanente	36	11,1 %
Légumineuse semi-permanente	140	0,0 %
Orge d'hiver	101	0,0 %
Prairie permanente	8	0,0 %
Prairie permanente pâturée	105	0,0 %
Sol nu	261	0,0 %



b. Analyse de risque

Les populations sont actuellement très faibles sur le transect meusien. Les herbes permanentes restent des zones refuges à cette période de l'année.



c. Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

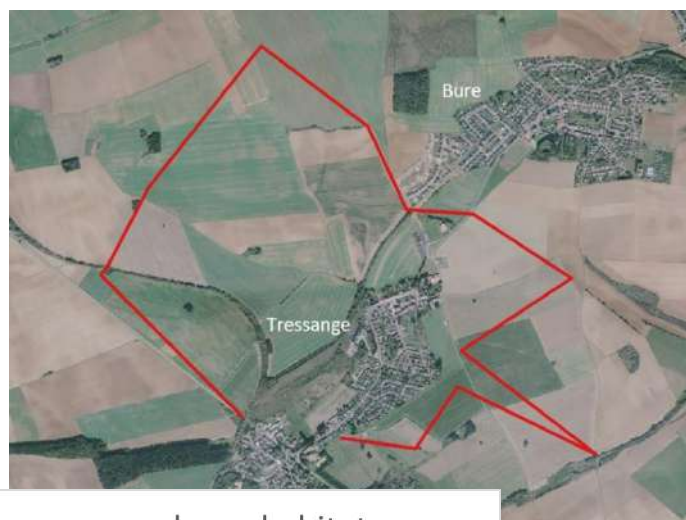
- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâturage sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

3 Parcours d'observation de la Moselle

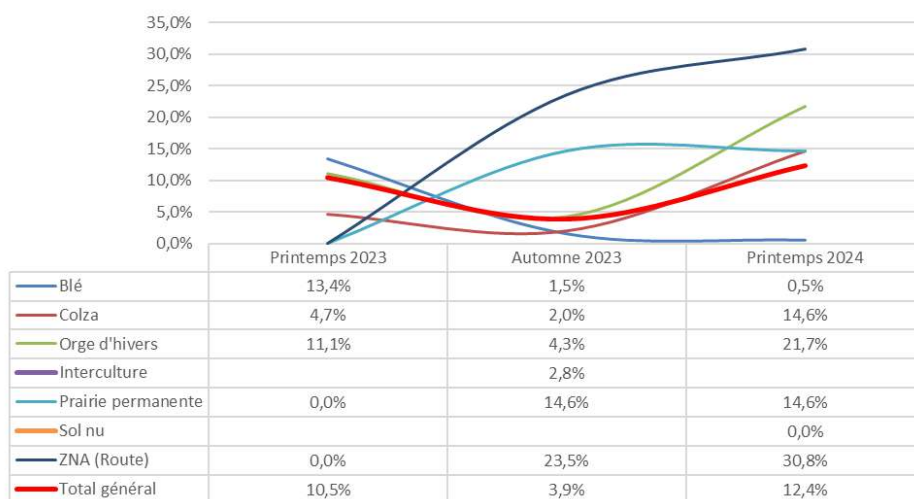
a. Observations

Observations réalisées semaine 11 :

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Blé	198	0,5 %
Colza	247	14,6 %
Orge d'hivers	254	21,7 %
Prairie permanente	41	14,7 %
Prairie temporaire	79	0,0 %
Sol nu	71	0,0 %



Evolution des populations de campagnols par habitat - Moselle (57)



b. Analyse de risque

Les populations sont actuellement très faibles sur le transect mosellan. Il faudra surveiller dans les zones refuge, les orges et les colzas afin d'éviter un emballement des populations au printemps.



c. Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brailard@grandest.chambagri.fr